Garantie limitée sur la borne de recharge HomeStation™ d'Electrify Canada

VEUILLEZ LIRE LES MODALITÉS SUIVANTES AVANT D'UTILISER LA BORNE DE RECHARGE HOMESTATION™ OU HOMESTATION D'ELECTRIFY CANADA (CHACUNE, UN « PRODUIT »). VOTRE UTILISATION DU PRODUIT CONSTITUE VOTRE CONSENTEMENT AUX MODALITÉS DE LA GARANTIE RELATIVE À CETTE BORNE DE RECHARGE DE NIVEAU 2 D'ELECTRIFY CANADA (« GARANTIE LIMITÉE »). SI VOUS NE CONSENTEZ PAS AUX MODALITÉS DE LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE, N'UTILISEZ PAS LE PRODUIT.

Que couvre la garantie limitée?

Electrify Canada, Inc. (« Electrify Canada ») garantit que ce Produit ne présente aucun défaut matériel ou de main-d'œuvre et qu'il fonctionnera de la façon prévue s'il est bien installé et fait l'objet d'une utilisation personnelle normale dans des conditions d'utilisation ordinaires, conformément au Guide d'installation et d'utilisation, pendant une période de trois (3) années civiles à compter de la date de l'achat du Produit par son acheteur initial auprès d'Electrify Canada ou de l'un de ses vendeurs autorisés (« Durée de la garantie »). Un Produit sera considéré comme présentant un défaut matériel ou une défectuosité matérielle seulement si ce Produit, s'il été correctement installé et utilisé selon les conditions normales d'utilisation, est incapable de recharger un véhicule électrique SAE J1772 en raison d'un vice de fabrication (pendant la Durée de la garantie applicable) et que vous faites une réclamation et recevez une autorisation de retour conformément aux instructions ci-dessous avant l'échéance de la Durée de la garantie.

Si Electrify Canada détermine qu'un Produit présente une défectuosité matérielle et qu'il est admissible à un remplacement en vertu de la présente Garantie limitée, Electrify Canada le remplacera par une borne de recharge de niveau 2 neuf ou remis à neuf ayant une fonctionnalité égale ou supérieure au Produit retourné (à l'entière discrétion d'Electrify Canada). Un Produit obsolète ou abandonné peut être remplacé par le même Produit ou, si un remplacement n'est pas possible, un Produit ayant une fonction et une capacité similaires, à l'entière discrétion d'Electrify Canada. Electrify Canada assumera la responsabilité du coût de l'appareil de remplacement ainsi que des coûts associés au retour du Produit défectueux et à l'expédition de l'appareil de remplacement, conformément aux modalités de la présente Garantie limitée.

Si un Produit peut être remplacé en vertu de la présente Garantie et si un remplacement n'est pas commercialement possible ou ne peut être effectué en temps opportun (chacun étant déterminé par Electrify Canada), Electrify Canada se réserve le droit d'offrir un crédit pour le Produit présentant une défectuosité matérielle, au lieu d'un remplacement. La valeur du crédit correspondra au montant payé initialement par le Client pour le Produit, déterminé par Electrify Canada, et sera remboursée selon la méthode d'achat initial ou à la carte de crédit du client, à la discrétion d'Electrify Canada.

Le recours du Client en vertu de cet article est conditionnel au retour physique du Produit original à Electrify Canada.

Qu'est que la Garantie limitée ne couvre pas?

La présente Garantie limitée ne couvre pas les dommages à ce Produit ou le mauvais fonctionnement qui découle des situations suivantes :

- une utilisation commerciale:
- si le produit est partagé entre plusieurs ménages;
- l'usure et la détérioration normales;
- un accident ou une autre perte fortuite;
- l'utilisation abusive;
- l'utilisation à mauvais escient;
- la négligence;
- un désastre naturel ou personnel;
- une installation, une utilisation, un entreposage ou une maintenance inadéquats, y compris l'installation par un entrepreneur non agréé;
- le déplacement du Produit du lieu de son installation initiale;
- la non-conformité aux normes et règles de sécurité pertinentes;
- un désassemblage, une réparation ou une modification non autorisés;
- l'utilisation avec un véhicule électrique non compatible;
- un bris ou une défectuosité du port de recharge du véhicule électrique;
- des problèmes de connectivité Internet ou de réseau liés à l'équipement de réseautage ou au fournisseur de service Internet du client ou causés par ceux-ci;
- des manquements de nature cosmétique caractérisés par des dommages à l'extérieur du Produit qui n'ont pas d'incidence sur le fonctionnement du Produit ou la capacité du Produit à fournir l'énergie.

Pour que cette Garantie s'applique, chacune des situations suivantes doit être vraie :

- Le Produit peut être mis en fonction seulement si l'utilisateur s'est suffisamment familiarisé avec le Guide d'installation et d'utilisation et qu'il adhère à son contenu.
- Le Produit ne peut être utilisé qu'aux fins pour lesquelles il a été conçu.
- L'installation câblée doit être effectuée uniquement par un spécialistes en électricité et/ou une personne dûment formés et agréés. Une formation supplémentaire est nécessaire.
- Une installation utilisant une prise NEMA 14-50 doit être faite conformément aux instructions d'installation du Guide d'installation et d'utilisation.
- N'essayez pas de faire une réparation vous-même. Si vous avez des problèmes avec le Produit qui vous empêchent de l'utiliser comme prévu, veuillez soumettre une réclamation au titre de la garantie en suivant les instructions ci-dessous.
- Le Produit ne peut être transformé, modifié ou utilisé de manière non autorisée.
- Electrify Canada se réserve le droit de procéder à des modifications techniques du Produit après l'achat (mises à jour du micrologiciel à des fins de performance ou en cas de modification aux normes).
- Suivez toutes les lois, réglementations, ordonnances et règles relatives à la sécurité, à la prévention des accidents et à l'utilisation du Produit en plus des renseignements contenus dans le Guide d'installation et d'utilisation.

La présente Garantie limitée ne couvre que les Produits qui sont vendus directement par Electrify Canada ou par l'intermédiaire de l'un de ses vendeurs autorisés. La présente Garantie limitée ne couvre pas les produits contrefaits, faux ou issus du marché gris. Electrify Canada n'offrira aucun soutien ou remplacement au titre de la garantie pour des produits qu'Electrify Canada n'a pas importés au Canada et vendus par l'entremise de l'un de ses vendeurs autorisés.

Le client est responsable de tous les coûts associés au démontage et au retrait du Produit, à la réinstallation de l'appareil de remplacement et de tout autre coût non expressément imputé à Electrify Canada dans les présentes. De plus, si un Produit est retourné et qu'Electrify Canada ou son délégué détermine, après inspection, qu'il n'est pas défectueux ou que le défaut allégué n'est pas couvert en vertu des modalités de la présente Garantie limitée, le client doit assumer les coûts d'expédition du Produit à Electrify Canada (et l'expédition de retour, le cas échéant).

CERTAINS TERRITOIRES (NOTAMMENT LES PROVINCES DE QUÉBEC ET DE LA SASKATCHEWAN) NE PERMETTENT PAS DE LIMITATION À LA DURÉE D'UNE GARANTIE IMPLICITE OU LÉGALE, ALORS LA LIMITATION SUIVANTE POURRAIT NE PAS S'APPLIQUER À VOUS. DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LOI APPLICABLE, LA GARANTIE LIMITÉE INDIQUÉE DANS LES PRÉSENTES EST L'UNIQUE SOURCE DE DROITS DE GARANTIE DES CLIENTS ASSOCIÉE AU PRODUIT, À L'EXCEPTION DE TOUTE GARANTIE IMPLICITE OU LÉGALE, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES D'ADAPTATION À UN USAGE PRÉCIS, DE COMMERCIABILITÉ ET RELATIVES AUX VIOLATIONS QUI NE PEUVENT PAS ÊTRE EXCLUES EN VERTU DES LOIS ET QUI SONT PAR LA PRÉSENTE LIMITÉES À LA DURÉE DE LA GARANTIE ÉTABLIE DANS LES PRÉSENTES. AUCUN DROIT DE GARANTIE N'EST ACCORDÉ À UNE PARTIE AUTRE QUE LE CLIENT QUI A ACHETÉ LE PRODUIT AUPRÈS D'ELECTRIFY CANADA OU AUPRÈS D'UN DE SES VENDEURS AUTORISÉS.

Limitation de responsabilité.

CERTAINS TERRITOIRES (NOTAMMENT LA PROVINCE DE QUÉBEC) NE PERMETTENT PAS L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DES DOMMAGES ACCESSOIRES OU CONSÉCUTIFS, DE SORTE QUE LA LIMITATION OU L'EXCLUSION SUIVANTE POURRAIT NE PAS S'APPLIQUER À VOUS. DANS LA PLEINE MESURE PERMISE PAR LA LOI APPLICABLE, ELECTRIFY CANADA ET SES DISTRIBUTEURS AUTORISÉS NE SONT PAS RESPONSABLES DES DOMMAGES INDIRECTS, ACCIDENTELS, SPÉCIAUX, PUNITIFS OU CONSÉCUTIFS, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, LES BLESSURES AUX PERSONNES OU LA MORT, LA PERTE DE PROFITS, LA PERTE DE DONNÉES, LA PERTE D'USAGE, LE COÛT DE LA COUVERTURE, LA PERTE DU PRODUIT OU LES DOMMAGES AU PRODUIT DÉCOULANT DE L'UTILISATION OU DE L'INCAPACITÉ D'UTILISER CE PRODUIT OU CES INSTRUCTIONS, OU S'Y RAPPORTANT, MÊME SI ELECTRIFY CANADA OU L'UN DE SES VENDEURS AUTORISÉS ONT ÉTÉ INFORMÉS DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. EN AUCUN CAS, LA RESPONSABILITÉ GLOBALE D'ELECTRIFY CANADA ET/OU D'UN DE SES VENDEURS AUTORISÉS À L'ÉGARD DE TOUT DOMMAGE, PERTE ET CAUSE D'ACTION (QU'ELLE SOIT CONTRACTUELLE OU DÉLICTUELLE, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, EN CAS DE NÉGLIGENCE OU AUTREMENT) NE DÉPASSERA LE MONTANT PAYÉ À ELECTRIFY CANADA, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, POUR CE PRODUIT.

ELECTRIFY CANADA N'EST PAS RESPONSABLE DES DOMMAGES OU DES BLESSURES CAUSÉS PAR LE NON-RESPECT DES INSTRUCTIONS. RIEN NE PEUT ÉLARGIR LA PORTÉE DES MODALITÉS DE TOUTE GARANTIE, SAUF DISPOSITION CONTRAIRE ÉCRITE D'ELECTRIFY CANADA.

Qui peut faire une réclamation au titre de la Garantie limitée?

Les Produits achetés auprès de vendeurs non autorisés ou de tout vendeur autre qu'Electrify Canada ou l'un de ses vendeurs autorisés ne sont pas couverts par la présente Garantie limitée.

Dans toute la mesure permise par la loi applicable, cette Garantie limitée est offerte à l'acheteur-utilisateur original uniquement, et ce, seulement si le Produit est acheté auprès d'Electrify Canada ou de l'un de ses vendeurs autorisés. Les propriétaires subséquents ne sont pas admissibles à une réclamation au titre de la garantie, même s'ils prennent possession ou deviennent propriétaires du Produit de l'acheteur-utilisateur original dans les trois années qui suivent l'achat original.

Ce Produit est destiné aux clients situés au Canada seulement. La présente Garantie limitée ne couvre pas les utilisateurs hors du Canada.

Comment déposer une réclamation au titre de la garantie?

Pour déposer une réclamation au titre de la présente Garantie limitée, le client doit communiquer avec Electrify Canada en composant le 1 833 531-3226 et fournir une brève description du problème afin de recevoir un numéro d'autorisation de retour de marchandise (« ARM »). Une fois votre réclamation sous garantie soumise, vous recevrez une étiquette d'expédition de retour et des instructions sur la façon d'emballer la borne de recharge. Si nous déterminons que votre réclamation est recevable en vertu des modalités de la présente Garantie limitée, une borne de recharge de remplacement sera expédiée à l'adresse du client une fois que la borne initiale aura été reçue par Electrify Canada. Si le client omet de retourner le produit original dans les 30 jours qui suivent le traitement de la réclamation au titre de la garantie, l'ARM pourrait être annulée.

Pour l'expédition de retour du Produit, le client devra désinstaller la borne de recharge et la retourner à Electrify Canada conformément aux instructions d'expédition d'Electrify Canada. Pour désinstaller la borne de recharge, suivez les instructions du Guide d'installation et d'utilisation compris avec le produit. Si le Produit est câblé à la source de courant principale, seul un électricien agréé et qualifié peut retirer le Produit du support de montage. Le Produit retourné doit être pourvu de l'étiquette de données lisible montrant le numéro de série, et les marques d'identification originales du Produit (marque de commerce, numéro de série) ne doivent pas avoir été maquillées, modifiées ou enlevées. Le Produit doit être retourné dans son emballage original ou dans un emballage qui procure un même degré de protection pour l'expédition. Electrify Canada ne sera pas tenue responsable des dommages subis pendant l'expédition.

Lorsque le Produit aura été reçu par Electrify Canada ou son représentant désigné, Electrify Canada ou son représentant désigné examinera le Produit afin de déterminer s'il s'agit d'un défaut matériel et s'il est couvert par les modalités de la présente Garantie limitée.

Aucune garantie d'exactitude

Des efforts raisonnables ont été déployés pour assurer que les spécifications et autres renseignements contenus dans le Guide d'installation et d'utilisation accompagnant le Produit sont exacts et complets au moment de la publication du Guide d'installation et d'utilisation. Toutefois, les spécifications et autres renseignements contenus dans le Guide d'installation et d'utilisation pourraient être modifiés à tout moment sans préavis. Pour obtenir l'information la plus récente, consultez le site www.electrifyhome.com/warranty.

Comment la loi provinciale s'applique-t-elle?

La présente Garantie limitée vous donne des droits juridiques précis, et vous pourriez également avoir d'autres droits qui varient d'un territoire à l'autre.

Si l'une ou l'autre des dispositions de la présente Garantie limitée est jugée non valide ou non applicable en vertu d'une loi, d'une réglementation, d'une ordonnance ou d'une autre règle de droit, la disposition sera jugée réformée ou supprimée, selon le cas, mais seulement dans la mesure nécessaire pour se conformer à la loi applicable. Les autres dispositions de la Garantie limitée demeureront pleinement en vigueur.

Vous avez des questions sur la présente Garantie limitée?

Veuillez adresser vos questions sur cette Garantie limitée à : Electrify Canada, Inc., 777 Bayly St W, Ajax, ON L1S 7G7, Canada ou 1 833 531-3226.